Par Jocelyne Hébert, en collaboration avec Alice Vien-Bélanger, ing., directrice de la surveillance et de l'inspection professionnelle

The English version of this column is available at www.oiq.qc.ca/en/media/PLANmagazine/columns/Pages/default.aspx

LA NOUVELLE INSPECTION PROFESSIONNELLE

Pour améliorer notre pratique

Vous êtes nombreux, très nombreux, à apprécier la nouvelle formule d'inspection professionnelle : près de 98 % des membres* interrogés à la suite d'une inspection affirment que l'expérience leur permet d'améliorer leur pratique. Voilà un taux à tout le moins motivant !

Vous vous rappelez sans doute que, depuis avril 2016, l'inspection professionnelle a pris un virage majeur. En effet, celle-ci ne sert plus seulement à vérifier la conformité de la pratique des ingénieurs aux exigences professionnelles : elle représente, d'abord et surtout, une occasion de valider leurs compétences techniques.

À cette fin, l'Ordre détermine chaque année des domaines de pratique jugés à risque dans son programme de surveillance de l'exercice de la profession. Ainsi, pour 2017-2018, le programme ciblait 13 domaines variés tels que les ouvrages temporaires, l'assainissement autonome des eaux usées domestiques, la sécurité des machines, la mécanique du bâtiment et les procédés industriels de transformation.

Pour 2018-2019, deux domaines ont été ajoutés, soit la signalisation routière et de chantier ainsi que la géotechnique.

L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE LISTE EST FONDAMENTAL, CAR 80 % DES MEMBRES QUI SONT INSPECTÉS AU COURS D'UNE ANNÉE PRATIQUENT DANS UN DES DOMAINES QUI Y FIGURENT.

Les autres membres (20 %) sont choisis de façon aléatoire ou font l'objet de signalements – du public par exemple.

ET CE N'EST QU'UN DÉBUT !

Ce changement d'orientation est si important qu'il a entraîné la constitution d'une toute nouvelle équipe d'inspecteurs. Désormais employés permanents et à temps plein de l'Ordre, les inspecteurs s'appuient notamment sur leur propre expérience d'ingénieur pour effectuer leurs visites. Le partage de leur savoir-faire relativement au domaine de pratique de l'ingénieur inspecté et leur bagage professionnel expliquent sûrement en partie le taux extrêmement élevé de membres tirant profit de leur inspection.

L'Ordre est hautement satisfait de ce résultat. Et pour cause ! L'inspection professionnelle se veut justement une action positive, contribuant à réduire les risques liés à la pratique du génie et à renforcer la confiance du public à l'égard des ingénieurs et de la profession.

L'implantation de la nouvelle inspection professionnelle n'est pas terminée pour autant. Avis aux ingénieurs intéressés : à terme, l'équipe d'inspecteurs doit encore passer de 17 à 22 membres. Et le travail ne manquera pas, du fait qu'à partir de 2019-2020, l'Ordre effectuera 3 000 inspections professionnelles par an, c'est-à-dire deux fois plus que pour l'année 2017-2018 !

* Plus précisément, 97,68 % des 517 membres qui ont répondu au sondage de satisfaction, du 8 novembre 2016 au 26 février 2018.